

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

EXTRAIT N° 37.25 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 14
- Suffrages exprimés : 14 (14 pour)
- Secrétaire de séance : Florent ARMAND

Le six octobre deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Présents : ARMAND Florent, D'HEILLY Alain, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GAY Robert, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre.

Absents excusés : ARLAUD Véronique, DUPRAT Jean-Marc, GARCIN Martine et TENOUX Gérard.

ORDRE DU JOUR : Parc d'activités du Val de Durance / Marché de travaux pour l'aménagement et l'entretien des voies de l'allée des Erables

La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB) a pour compétence obligatoire l'aménagement et l'entretien des zones d'activités.

Dans les années 2010, lors de l'aménagement de l'allée des Erables située sur le parc d'activités du Val de Durance, la communauté de communes avait choisi de reporter les finitions (couche de roulement, trottoirs, espaces verts) afin d'éviter leur dégradation par les engins de chantier.

À ce jour, presque toutes les parcelles de cette allée sont construites. Les voies, très utilisées par les poids lourds, sont dégradées. Des travaux sont donc nécessaires pour sécuriser la circulation et maintenir l'attractivité économique du site.

Par décision TECH n°11/2025 du 22 avril 2025, le président a retenu l'entreprise « Vial », en tant que maître d'œuvre pour l'aménagement et l'entretien de l'allée des Erables.

Il convient désormais de lancer le marché de travaux correspondant, qui serait allotie de la manière suivante :

- Lot 1 : « Travaux de voiries, trottoirs et réseaux divers ponctuels », pour un montant estimé à 306 341 € HT ;
- Lot 2 : « Travaux d'espaces verts », pour un montant estimé à 25 000 € HT.

Le montant total du marché étant estimé à 331 341 € HT (soit 397 609,20 € TTC), la consultation serait lancée en procédure adaptée.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- approuve le lancement du marché de travaux pour l'aménagement et l'entretien des voies de l'allée des Érables sur le parc d'activités du Val de Durance, tel que décrit ci-avant ;
- autorise le président ou son représentant à attribuer les lots à la ou les entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses, en application des critères énoncés dans le règlement de la consultation ;
- autorise le président ou son représentant à signer et notifier les lots aux entreprises retenues, ainsi que tous les documents nécessaires à leur exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,
Daniel SPAGNUO



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : 08 OCT. 2025